

Nature des recettes

(En milliards de francs CFA)

NATURE DES RECETTES

	2011	2012	Taux crois. 11-12
Recettes fiscales	768	876	14%
Impôts directs	217	236	9%
Impôts indirects	551	640	16%
TVA	301	340	13%
TVA intérieure	122	135	11%
TVA sur importations	179	204	14%
Taxes Intérieures sur produits pétroliers	24	7	-71%
Taxes sur les importations	98	113	15%
Autres droits et taxes	128	180	41%
Recettes non fiscales	113	77	-32%
Aliénation d'immeubles	6	6	-8%
Aliénation de biens meubles	1	1	-38%
Dividendes	43	53	22%
Recettes de privatisation	60	16	-73%
Remboursement de prêts et avances	3	2	-35%
Recettes exceptionnelles	14	12	-17%
Annulations de dettes extérieures	14	12	-17%
Emprunts projets et programmes	158	184	16%
Dons	213	184	-14%
Dons projets	167	145	-13%
Dons programmes	46	39	-16%
Recettes des budgets annexes	10	10	-5%
TOTAL	1276	1342	5%

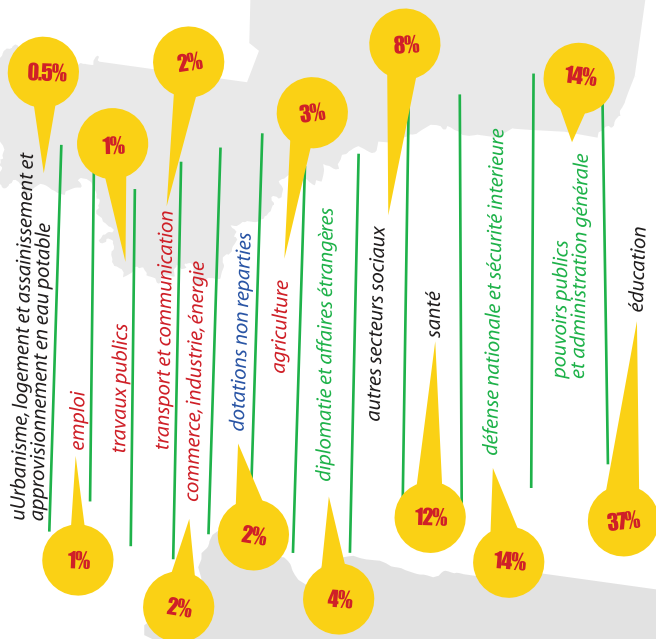
BUDGET CITOYEN DU MALI LOI DE FINANCES 2012

Ministère de l'Économie et de Finances,
Commissariat au Développement Institutionnel,
en partenariat avec L'International Budget Partnership.

Où
sont
mes
impôts

Répartition par fonction des dépenses courantes

- **PROMOUVOIR UNE CROISSANCE DURABLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS 9%**
- **ACCÈS ÉQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE QUALITÉ 57%**
- **CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE ET DES RÉFORMES STRUCTURELLES 32%**
- **DOTATIONS NON RÉPARTIES 2%**



RECETTES

Les recettes proviennent de sources publiques de revenus et leurs montants dépendent de la croissance économique. À partir du contexte macroéconomique, la Loi de Finances 2012 chiffre les recettes à 1342 milliards de FCFA contre 1276 milliards de FCFA dans le budget rectifié 2011, soit une augmentation de 5%

Les dépenses du budget d'État 2012 s'élèvent à 1483 milliards de FCFA contre 1423 milliards dans la Loi des Finances rectifiée 2011, soit une progression de plus de 4%

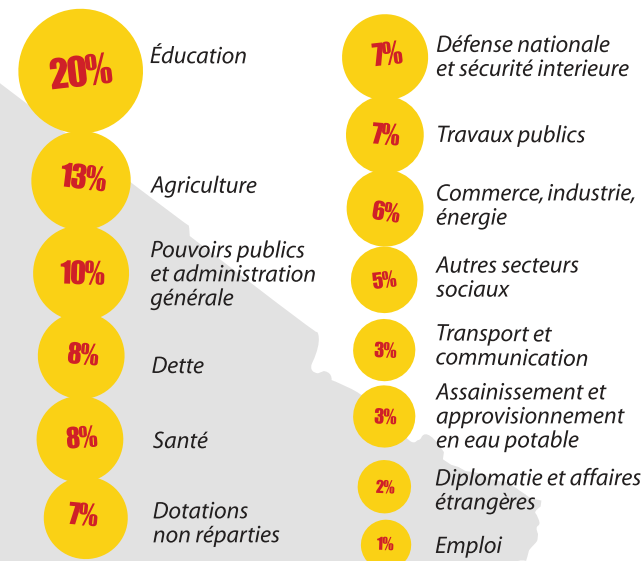
les dépenses par classement économique
(En milliards de francs CFA)

NATURE DES DÉPENSES

	2011	2012	Taux crois. 11-12
Dépenses Courantes	724	804	11%
Personnel	270	307	14%
Matériel & fonctionnement	90	97	7%
Déplacement et mission	38	43	13%
Communication et énergie	30	31	2%
Autres dépenses	112	122	9%
Transferts et subventions	184	205	12%
Dette	104	126	21%
Dépenses en Capital	586	544	-7%
Equipement & investissement	90	56	-38%
BSI financement intérieur	126	130	3%
BSI financement extérieur	325	329	1%
Appui budgétaire	45	29	-36%
Dépenses budget Annexes et Fonds Spéciaux	10	10	-5%
Total Dépenses	1424	1483	4%

Répartition par fonction de l'ensemble des dépenses

Secteurs 2012



Le déficit

La loi de Finances 2012 présente un déficit prévisionnel de 142 milliards de FCFA dans le budget rectifié 2011, soit une diminution de 4%. Ce déficit sera financé par les ressources provenant des aides budgétaires extérieures évaluées à 89 milliards de FCFA et la mobilisation de l'épargne à travers les titres d'emprunts émis par le Trésor

Le déficit prévu pour l'année fiscale 2012

Dépenses totales 2012 : 1483 milliards de francs CFA

Recettes totales 2012 : 1342 milliards de francs CFA

Déficit : 142 milliards de francs